

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202408/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 20/08/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le 27 août à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 18 Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 août 2024 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

Présents : 13

Votants : 17

PRESENTS : GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, PRE Julien, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES

Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROPARS Martine
M ANNIC Régis donne pouvoir à Mme HUBERT Florence
Mme HULOT Valérie donne pouvoir à M URIEN Jean-Pierre
M LEBouc Jacky donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle
M LEFFRAY Stéphane donne pouvoir à M BRETEAU Franck

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

RECRUTEMENT : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

En raison de la forte augmentation de la fréquentation de la garderie, et de l'arrivée de 13 enfants de moins de 6 ans dans les effectifs 2024-2025 ;

En raison du départ de 42 élèves (CM2) pour la rentrée 2025-2026 et de l'incertitude sur le nombre d'arrivées (11 naissances sur l'année concernée) ;

En raison des mouvements de personnel importants sur l'année 2023-2024 et de l'arrivée d'un nouveau responsable qui aura la tâche de mettre en place un suivi régulier des besoins et une organisation efficace ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer, pour l'année scolaire 2024-2025 des postes d'agent polyvalent (animation, entretien des locaux et restauration scolaire) en accroissement temporaire d'activité

CADRE D'EMPLOI	FONCTION	Temps hebdomadaire annualisé	Durée
Adjoint d'animation	Agent d'animation accueil périscolaire et surveillance de cours	20 h	01/09/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	18,74 h	01/10/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	15,74 h	01/09/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	7,17 h	01/09/2024 au 04/07/2025
Adjoint technique	Agent polyvalent accueil périscolaire, restauration scolaire, entretien des locaux	20 h	01/09/2024 au 31/05/2025

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

